



Le Président fédéral
N/Réf. PF 2025/08/28

Paris, le 28 août 2025

Objet : Préavis de grève national

Monsieur le Ministre,

La **F**édération **A**utonome de la **F**onction **P**ublique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève :

pour les 5 septembre 2025, 6 septembre 2025, 7 septembre 2025, 8 septembre 2025, 9 septembre 2025, 10 septembre 2025, 11 septembre 2025, 12 septembre 2025, 13 septembre 2025, 14 septembre 2025, 15 septembre 2025, 16 septembre 2025, 17 septembre 2025, 18 septembre 2025, 19 septembre 2025, 20 septembre 2025, 21 septembre 2025, 22 septembre 2025, 23 septembre 2025, 24 septembre 2025, 25 septembre 2025, 26 septembre 2025, 27 septembre 2025, 28 septembre 2025, 29 septembre 2025 et 30 septembre 2025 de 00 heure à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités ci-dessus, qui le souhaiteront, de prendre part aux rassemblements et manifestations organisés pendant la période précitée.

La **FA-FP** étant profondément attachée à la solidarité, au dialogue social, elle demande l'ouverture, sans délai, de véritables négociations et d'être réellement associée à celles-ci. Dans le cadre de ce dialogue, la **FA-FP** demande que soient examinés :

- La non suppression de jours fériés ;
- La suppression des jours de carence ;
- Le maintien du taux de remplacement à 100% ;
- Le maintien de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat dans l'attente de l'augmentation des traitements, par la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation, l'ajout de points sur les grilles et la refonte de l'ensemble des grilles indiciaires ;

Monsieur Laurent MARCANGELI
Ministre de l'Action publique,
de la fonction publique et de la simplification
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75007 PARIS

- Le retour au départ à l'âge légal du départ à la retraite dès 60 ans, sans décote dès 40 années de cotisation, avec des mesures adaptées pour les carrières longues et les métiers pénibles, ainsi que le maintien des départs anticipés pour les métiers classés comme « actifs » et « super actifs » ;
- Une meilleure prise en compte de la pénibilité ;
- L'augmentation du taux de remplacement des pensions, avec la prise en compte des régimes indemnitaires, avec un montant ne pouvant être inférieur au niveau du SMIC ;
- La réelle mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes qui dans sa situation actuelle creuse l'écart du montant des pensions entre les femmes et les hommes ;
- La création de postes statutaires,
- L'arrêt du plan de retour à l'équilibre financier des hôpitaux et des suppressions de postes ;
- Le renforcement et l'attractivité des services publics, par la reconnaissance des métiers, leur revalorisation et une vaste campagne de recrutements.

C'est le sens que la **FA-FP** donne à son engagement dans le dépôt de préavis de grève pour la période allant du 5 septembre au 30 septembre prochain.

La **FA-FP** reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Pascal KESSLER
Président de la **FA-FP**